



COMMUNIQUE DE PRESSE



Santé et environnement : L'AVIQ et le SPW travaillent de concert pour lutter contre les moustiques tigre. Découvrez les conseils de prévention et participez à la surveillance !

En complément du communiqué publié par Sciensano et l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers (IMT) qui annonce le début de la saison des moustiques tigre. En Wallonie, l'AVIQ et le SPW collaborent activement pour prévenir et retarder l'installation de ces insectes sur notre territoire.

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive originaire d'Asie du Sud-Est. On le reconnaît à sa couleur rayée noire et blanche, tant sur son thorax que sur ses pattes. Il est plus petit (4 à 5 mm) que le moustique domestique commun (*Culex pipiens*) (5 à 7 mm). Cette espèce de moustique cause beaucoup de nuisances par son attitude agressive quand il pique et par le fait qu'il est actif en journée. Il est en plus un vecteur potentiel de virus tels que la dengue, le chikungunya et le zika. À ce jour, le risque de transmission locale en Belgique reste faible, mais pourrait augmenter si l'espèce s'établit durablement et en présence de personnes infectées revenant de zones où ces virus circulent.

En effet, une fois établi dans une région, et en présence de certaines conditions, le moustique tigre peut devenir un vecteur de maladies à l'échelle locale. Une transmission locale (dite autochtone) pourrait survenir si un moustique tigre pique une personne infectée revenant de voyage, puis transmet le virus à d'autres personnes. Concrètement, cela signifie qu'au futur une personne n'ayant jamais voyagé en dehors de la Belgique pourrait contracter un de ces virus transmis par ce moustique.

On ne le répétera jamais assez, la surveillance de la présence des moustiques exotiques est essentielle. En effet, si les endroits dans lesquels ils sont repérés sont répertoriés à temps, les autorités pourront mieux les combattre, retarder leur installation dans la région et limiter ainsi le risque futur de transmission locale de virus. La collecte d'informations sur sa présence se révèle donc primordiale pour orienter les mesures de prévention et de contrôle.

Quelles différences entre le moustique tigre et le moustique domestique commun ?

Le moustique domestique commun est actif principalement la nuit. Bien souvent, on ne se rend compte de sa présence que le lendemain matin quand on a été piqué.

Le moustique tigre, quant à lui, est actif en journée et peut avoir un comportement agressif lorsqu'il cherche à se nourrir : il peut piquer de manière répétée, parfois plusieurs individus lors d'un repas sanguin. Ses piqûres peuvent provoquer une réaction inflammatoire locale, accompagnée ou non de démangeaisons. Dans certains cas et notamment en cas de piqûres multiples, ces réactions peuvent entraîner des réactions parfois plus marquées chez certaines personnes.

Que faire si vous l'apercevez ?

Il est important de rappeler le rôle capital des citoyens pour retarder au maximum l'installation du moustique tigre. C'est en effet, la surveillance et la déclaration de leur présence qui va permettre au SPW ARNE et à l'AVIQ de prendre les mesures ad hoc, d'une part, pour éradiquer les larves et, d'autre part, prendre toutes les mesures nécessaires en matière de santé. Dans ce cadre, une stratégie de communication vers les partenaires potentiels a été définie et sera appliquée chaque fois que cela sera nécessaire. Cette stratégie implique activement le SPW ARNE et l'AVIQ de manière croissante en fonction de l'état de la situation ; allant de la campagne de communication aux actions de contrôle et de lutte sur le terrain en cas de détection de l'espèce.

Vous pensez que vous avez devant vous un moustique tigre ? Vous reconnaissez ses rayures noires et blanches ? Photographiez-le sans attendre et signalez-le sur le site internet www.SurveillanceMoustiques.be. Suivez les étapes d'identification et chargez votre photo.

Depuis 2022, en Wallonie, la surveillance citoyenne a permis d'identifier la présence de moustiques tigre à Ath. Les autorités locales ont été averties et les mesures nécessaires ont été mises en place.

Comment prévenir sa prolifération ?

Les moustiques tigres apprécient les eaux stagnantes et chaudes. La femelle pond ses œufs sur les parois de récipients artificiels pouvant contenir de l'eau stagnante, les larves ayant besoin d'eau pour se développer. Pour empêcher la prolifération des moustiques tigres chez vous :

- Évitez les points d'eaux stagnantes même petits : videz les récipients idéalement tous les 5 jours et placez-les à l'envers s'ils ne sont pas utilisés ; étalez les bâches en plastique pour éviter que l'eau stagne.
- Couvrez les réservoirs d'eau (y compris les piscines hors d'usage) et tous les récipients avec un couvercle ou avec une moustiquaire.
- Nettoyez régulièrement vos gouttières, drainages et canalisations pour éviter la stagnation d'eau de pluie.

Comment se protéger du moustique tigre ?

Les moustiques tigres piquent pendant la journée, surtout le matin et en fin d'après-midi (à contrario du moustique domestique commun qui lui est actif à partir du coucher du soleil et pendant la nuit).

Quelques conseils pour vous protéger :

- Évitez les activités à l'extérieur aux moments de la journée où les moustiques sont les plus actifs
- Portez de préférence des vêtements de couleur claire, avec des manches afin de couvrir un maximum votre corps
- Si nécessaire, installez des moustiquaires aux fenêtres de votre maison.
- Uniquement si besoin, utilisez des répulsifs cutanés homologués (par exemple à base de DEET ou d'icaridine), en respectant les instructions d'utilisation. . Demandez conseil à votre pharmacien

L'AVIQ et le SPW ARNE collaborent avec Sciensano et l'IMT

L'AVIQ et le SPW ARNE, aux côtés des autres entités fédérées et de l'État fédéral, financent un dispositif national de surveillance des moustiques exotiques, combinant surveillance active (inspections de terrain) et passive (surveillance citoyenne), et mis en œuvre par Sciensano et l'Institut de Médecine Tropicale. Au sein de l'AVIQ, la Direction de la Surveillance des Maladies Infectieuses (DSMI) est chargée d'une part, de fournir aux citoyens wallons des conseils de prévention afin de les sensibiliser et de les prémunir des risques liés à prolifération du moustique tigre en Belgique. D'autre part, le cas échéant, la DSMI effectue le suivi requis en cas de déclaration d'une des maladies transmises par ce dernier.

De son côté, le SPW ARNE prend les mesures nécessaires pour contrôler les adultes et larves

Plus d'infos :

- Dépliant AVIQ : https://www.aviq.be/sites/default/files/documents_pro/2023-05/Triptyque%20Moustique%20Tigre.pdf
- Dépliant SPW : [Le moustique tigre. Des gestes simples pour éviter sa prolifération \[2025\] \(numérique\) | Ediwall - Les éditions du service public de Wallonie](#)

Contacts presse

Lara Kotlar Porte-parole de l'AVIQ

0475/94 70 41 – lara.kotlar@aviq.be

Nicolas Yernaux, Porte-parole du SPW

0486/95 99 40 – nicolas.yernaux@spw.wallonie.be